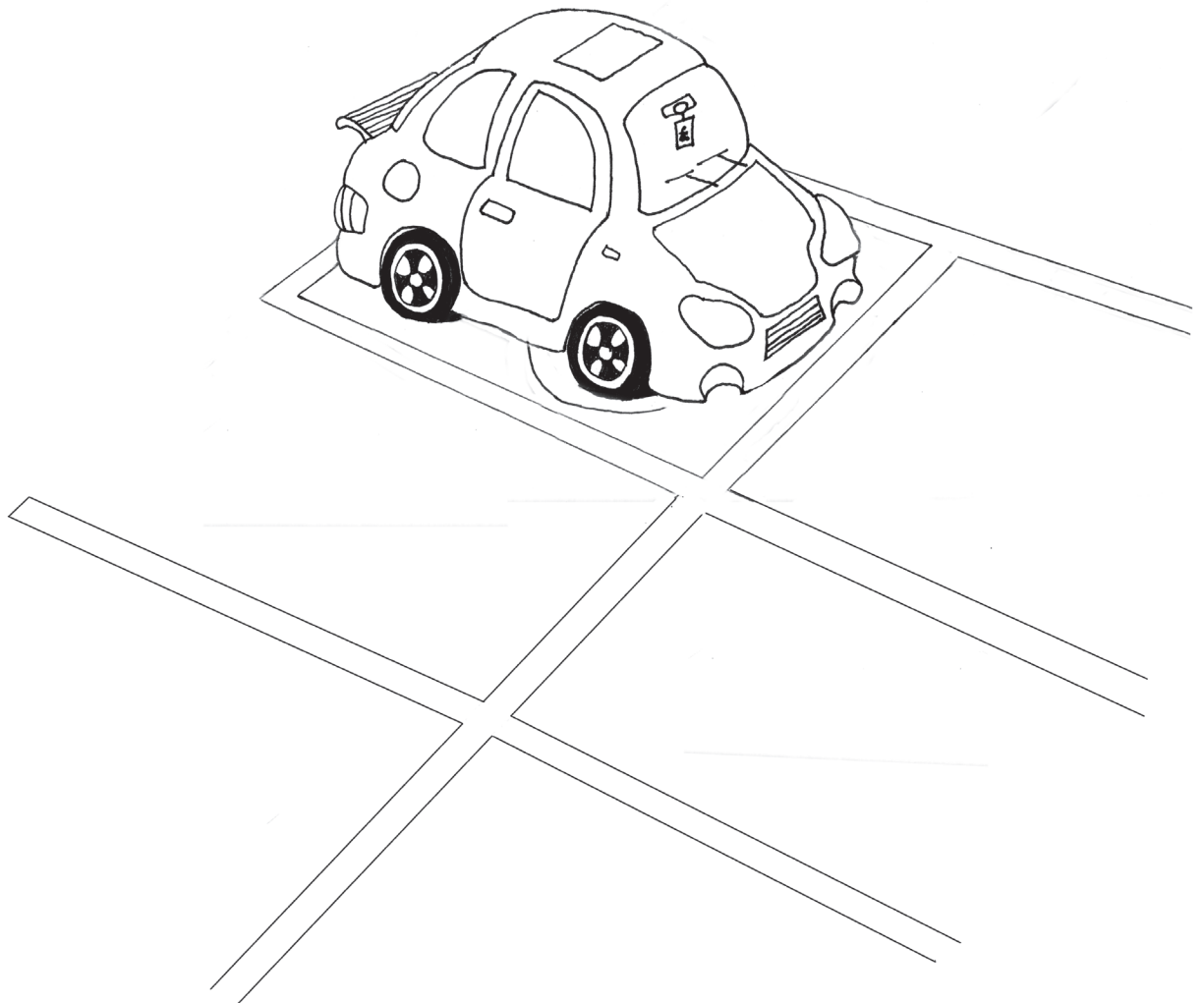


Section 6
Transport



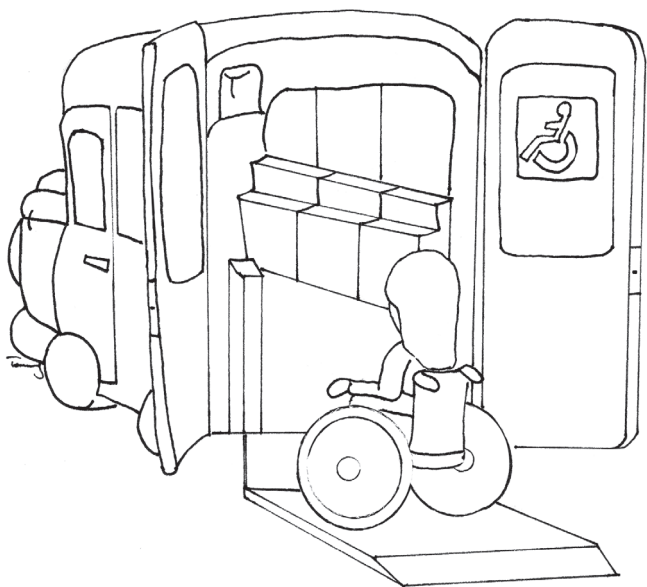


6 Services et moyens de transport

Et s'y on y allait...

Étudier, travailler, entretenir des amitiés, te divertir et bien d'autres activités ont un point commun : il faut pouvoir te déplacer pour les accomplir pleinement. Lorsque tu étais enfant, c'était pris en charge par tes parents. Maintenant, tu es un adolescent ou un jeune adulte qui développe son autonomie. Cette section te propose des outils pour t'aider à devenir davantage autonome dans tes déplacements.

Selon tes capacités, certaines informations présentées sont applicables à ta situation et d'autres le sont moins. C'est en prenant connaissance des services qui existent que tu pourras analyser ce qui te convient. Tu devras planifier d'avance tes déplacements car il peut y avoir des périodes d'attente. Toutefois, tu es gagnant à acquérir une indépendance dans ce domaine. Bonne lecture sur la route de l'autonomie.



Pour les circonstances où tu ne peux te véhiculer par toi-même, tu peux avoir recours aux services de transporteurs. Différentes possibilités s'offrent à toi selon les situations. Vois, dans ta région, les services qui sont disponibles et comment ils peuvent répondre à tes besoins de transport.

Dans tous les cas, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de ta région est une ressource bien informée. Tu peux toujours t'y adresser pour compléter tes informations. Tu trouveras les coordonnées pour rejoindre les CSSS à la fin de la section « Soins personnels et de santé ».



Service de transport adapté local

Il s'agit d'un service « porte à porte », qui permet aux personnes handicapées incapables d'utiliser le transport en commun régulier, de se déplacer.

Pour obtenir le service, tu devras soumettre une demande d'inscription à l'organisme de transport adapté de ta région, qui te fournira le formulaire nécessaire.

En plus du formulaire à compléter, tu remettras une attestation médicale ou une évaluation fonctionnelle de l'ergothérapeute, selon les exigences de l'organisme de transport adapté de ta région. S'ajoutent à cette liste, une preuve de résidence (souvent la carte d'assurance maladie suffit), une photo format passeport et, parfois, une photocopie du certificat de naissance.

Un Comité d'admission statuera sur ton admissibilité et déterminera le type d'accompagnement approprié pour répondre à tes besoins. Il doit disposer de toutes les informations requises. Tout formulaire incomplet ou illisible sera retourné au demandeur et le traitement de la demande sera retardé d'autant.

Ce type de service est offert, entre autres, dans les régions des Basses-Laurentides, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec et Repentigny. Contacte celui qui est le plus près de ta région. Tu trouveras une liste sur le site Internet du Regroupement des organismes de transport adapté du Québec (ROTAQ).

<http://rotaq.irc.qc.ca>

Note que certains centres de santé et instituts de réadaptation offrent également un transport adapté à leur clientèle uniquement pour venir à leur rendez-vous.



Service de transport par taxi adapté

Des services de taxis adaptés se retrouvent dans de nombreuses municipalités du Québec. Ces compagnies de taxis disposent de véhicules adaptés pour répondre aux besoins de transport des personnes présentant des problèmes de mobilité. En consultant la liste des compagnies de taxis adaptés du Québec, tu trouveras peut-être un service dans ta région.

<http://www.mtq.gouv.qc.ca>

D'autres compagnies de taxis peuvent aussi offrir un tel service. Il peut également y avoir des changements dans les services des compagnies. Lors de ton prochain appel dans une compagnie de taxis, informe-toi de la présence de taxis adaptés.

Service de transport en commun adapté à Montréal

Le service d'autobus accessible de la Société de transport de Montréal (STM) permet aux personnes en fauteuil roulant de se déplacer en autobus qui possède un plancher surbaissé à l'arrière. Cet autobus ne vise pas à remplacer le transport adapté, mais il s'agit plutôt d'un complément au service offert. Il peut accueillir une seule personne en fauteuil roulant à la fois et l'accès se fait par la porte arrière à l'aide d'une rampe. Pour de plus amples informations consulte le STM.

<http://www.stcum.qc.ca>

Service de transport bénévole

Dans certaines régions, ce service est offert par les centres d'action bénévole pour divers besoins, par exemple les rendez-vous médicaux. Informe-toi au Centre d'action bénévole près de chez-toi. Une contribution financière peut être demandée. Tu trouveras les références des principaux centres d'action bénévole à la fin de la section « Soins personnels et de santé ».



Service de transport par autocar

Certaines compagnies de transport par autocar peuvent te permettre de voyager entre différentes régions du Québec. Par contre, les autocars ne sont pas accessibles pour tous. Si tu as un fauteuil roulant électrique, il te faudra vérifier auprès de la compagnie si le véhicule est accessible.

- ♦ **Orléans Express**

<http://www.orleansexpress.com>

- ♦ **Intercar**

<http://www.intercar.qc.ca>

Service de transport par train

La compagnie ferroviaire Via Rail offre des services spécialisés aux personnes ayant des incapacités. Par exemple, il y a un service d'accompagnement à l'embarquement et au débarquement. Contacte la compagnie au moins deux jours avant ton départ pour leur faire connaître tes besoins. Voici l'adresse du site Internet de Via Rail :

<http://www.viarail.ca>

Service de transport par avion

Quelques compagnies aériennes ont des aménagements pour les personnes à mobilité réduite. Si tu entends prendre l'avion dans les prochains mois, informe-toi des services auprès du transporteur choisi. Voici les adresses des sites Internet des principales compagnies de transport aérien :

- ♦ **Air Canada**

<http://www.aircanada.com>

- ♦ **Air Transat**

<http://www.airtransat.com>

- ♦ **WestJet**

<http://www.westjet.com>



Service de transport maritime

En fonction de ta destination, des traversiers peuvent être adaptés aux besoins des personnes ayant des incapacités. Tu dois t'adresser au bureau de la Société des traversiers du Québec pour t'informer de leur disponibilité.

<http://www.traversiers.gouv.qc.ca/>

Voyages et transport : Kéroul

Pour t'aider à planifier ton transport lors de tes voyages, communique avec Kéroul, un organisme à but non lucratif. Kéroul fait de la recherche, du développement et de la promotion de l'accessibilité des lieux touristiques et culturels pour les personnes à capacité physique restreinte.

Sur le site Internet de Kéroul, tu trouveras des hyperliens utiles et remplis d'information sur le transport, le tourisme, la culture et les associations.

<http://www.keroul.qc.ca>

Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar

Tu requiers un accompagnement pour t'aider dans tes déplacements en transport interurbain? Tu peux bénéficier de certains rabais sur le prix d'achat de billets pour ton accompagnateur en te procurant la carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar. Cette mesure vise à rendre le transport interurbain accessible pour les personnes ne pouvant pas voyager seules.



Procédure pour obtenir la carte

Une évaluation de tes limitations par un professionnel reconnu peut être demandée afin d'établir ton besoin d'accompagnement en transport interurbain.

Les personnes admissibles à l'attribution de la carte à l'accompagnement doivent avoir des limitations fonctionnelles significatives et persistantes telles qu'elles ne peuvent effectuer sans accompagnement l'ensemble d'un déplacement interurbain en autocar. Par exemple, il peut s'agir :

- ♦ Incapacité à communiquer de façon verbale ou gestuelle
- ♦ Incapacité à faire face à des situations pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité
- ♦ Incapacité à maîtriser des comportements pouvant être préjudiciables à sa propre sécurité ou à celle des autres voyageurs
- ♦ Incapacité à se mobiliser de manière autonome pour le déplacement, les transferts, le positionnement, l'habillement ou l'alimentation, même en utilisant des orthèses, prothèses ou des aides techniques
- ♦ Incapacité à s'orienter dans le temps et l'espace

Pour obtenir ta carte, tu as besoin du formulaire « Demande de carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar ». Pour te procurer le formulaire, il te faudra contacter le transporteur de ta région. Tu trouveras ses coordonnées en t'adressant à l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ).

Complète le formulaire et transmets-le à l'APAQ, accompagné de ta photographie ainsi que de l'évaluation des limitations par un professionnel reconnu, si elle t'est demandée. L'APAQ déterminera ton admissibilité et procédera à l'émission de la carte, dans un délai de quatre semaines, et ce, tout à fait gratuitement.



En cas de refus, tu seras informé de la décision ainsi que des motifs. Dans un délai de 30 jours après réception de la décision, tu pourras faire une demande de révision à l'APAQ. Un comité de révision rendra une décision finale.

La carte émise sera valide pour une période de 5 ans. La date d'échéance y est inscrite. Une proposition de renouvellement te sera expédiée avant son échéance à l'adresse apparaissant au dossier. Le renouvellement se fera alors automatiquement sur réponse de ta part. L'absence de suivi de ta part t'obligera à faire une nouvelle demande. Voici l'adresse du site Internet de l'APAQ pour obtenir le formulaire de demande et la liste des transporteurs participants:

<http://www.apaq.qc.ca>

Conditions d'utilisation de la carte

La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar est émise aux personnes handicapées âgées d'au moins 8 ans. Ton accompagnateur doit être âgé de plus de 14 ans et avoir la capacité de répondre à tes besoins, sans se substituer au personnel des transporteurs ou du terminus ni accomplir des tâches qui sont normalement assumées par ce personnel. Lors d'un voyage en autocar, tu devras présenter ta carte au moment de l'achat du billet pour obtenir la réduction ou le passage gratuit pour ton accompagnateur.

La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar est la seule carte reconnue par les transporteurs au Québec. Elle est valide sur l'ensemble du réseau desservi par les transporteurs membres de l'APAQ. Informe-toi si la carte est acceptée auprès de la compagnie que tu as choisie.



La carte est remise à la personne handicapée et non à l'accompagnateur. Comme détenteur de cette carte, tu t'engages à en faire un usage raisonnable, selon tes besoins réels d'accompagnement. Tu ne peux pas prêter ou donner ta carte pour qu'elle soit utilisée par une autre personne.

Sécurité et civisme

Quels que soient les moyens de transport que tu utilises, certaines normes de sécurité et de civisme s'appliquent. Par exemple :

- ♦ As-tu déjà calculé la durée d'un signal à la traversée de piétons au coin d'un boulevard en comparaison avec le temps qu'il te faut pour traverser la rue ?
- ♦ Comment négocies-tu avec une foule au terminus ou pour prendre ta place dans la file d'attente à un guichet ?

Avant d'explorer de nouveaux moyens de transport, il serait prudent de parler de sécurité et de civisme avec tes parents ou ton intervenant.

Permis de conduire une automobile

De plus en plus, il est possible d'obtenir un permis de conduire une automobile, même si tu présentes une déficience physique. Pour savoir si tu remplis les conditions, lis ce qui suit. N'oublie pas, si tu es âgé entre 16 ans et 18 ans, l'autorisation de tes parents sera nécessaire.

Assure-toi de tout planifier correctement avant d'entreprendre les démarches pour obtenir ton permis. Commence tôt, car il y a de longues listes d'attentes avant d'obtenir les rendez-vous.



Procédure pour obtenir le permis

Premièrement, tu dois d'abord faire ouvrir un dossier à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui est l'instance gouvernementale responsable de l'émission des permis de conduire et de l'immatriculation de véhicules. Prends un rendez-vous. Note toutes tes démarches et le nom des personnes que tu rejoins, cela peut t'éviter des erreurs.

La SAAQ te demandera une évaluation médicale fournie par ton médecin ou un rapport d'évaluation fonctionnelle, qui doit être rempli par un ergothérapeute. Fais une copie de tous tes documents avant de les remettre, tu peux en avoir encore besoin.

Suite à cette première rencontre et si tu réponds aux critères, tu peux être invité à te présenter à un examen théorique de conduite automobile. Si la SAAQ te confirme que tu possèdes les aptitudes à conduire, tu pourras prendre rendez-vous pour l'examen pratique. Par contre, il est possible que tu aies à acquérir certaines habiletés avant d'obtenir ton permis de conduire. Pour cela, la SAAQ t'invitera à t'inscrire dans un établissement qui offre le « Programme d'évaluation de la conduite automobile ». Des intervenants évalueront tes aptitudes et vérifieront tes capacités à la conduite automobile.

Souvent, l'ergothérapeute est le professionnel qui évaluera tes besoins d'apprentissage. Il te proposera la formation appropriée et déterminera quelles adaptations sont nécessaires au véhicule. Note que tu auras peut-être à payer des frais pour certaines évaluations. Informe-toi avant d'entreprendre la démarche.

Voici les trois principaux établissements qui offrent le programme d'évaluation de la conduite automobile et d'adaptation du véhicule :



Pour la région de Montréal

- ♦ Centre de réadaptation Constance Lethbridge
<http://www.clethbridge.qc.ca>
- ♦ Hôpital juif de réadaptation
<http://www.hjr-jrh.qc.ca>

Pour la région de Québec

- ♦ Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO)
<http://www.irdpq.qc.ca>

Pour toutes les régions, la SAAQ peut fournir plus de renseignements sur les procédures à suivre pour l'obtention du permis de conduire. Voici l'adresse du site Internet de la SAAQ :

<http://www.saaq.qc.ca/>

Adaptation d'un véhicule automobile

Que tu sois conducteur ou passager, tu as le droit d'avoir accès à un véhicule te permettant de voyager en sécurité. Des aides financières et des services professionnels existent pour t'aider à faire modifier ton véhicule automobile de promenade afin de te permettre d'y accéder ou de le conduire. Tu devras faire des démarches pour les obtenir. Tout comme pour l'obtention du permis de conduire, il y a de longues listes d'attentes avant d'obtenir les rendez-vous. Commence tôt.

Procédure pour obtenir une aide financière et des services

En premier lieu, remplis un formulaire de demande d'aide financière pour l'adaptation des véhicules. Pour l'obtenir, adresse-toi à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Rappelle-toi de noter toutes tes démarches et le nom des personnes que tu rejoins, cela peut t'éviter des erreurs.

<http://www.saaq.qc.ca>



Tu devras aussi fournir un rapport d'évaluation fonctionnelle pour démontrer tes besoins. C'est généralement l'ergothérapeute qui procède à l'évaluation des incapacités spécifiques liées à l'accès ou à la conduite d'une automobile. Ce professionnel fait les recommandations nécessaires en matière d'adaptation du véhicule. Si tu n'as pas d'ergothérapeute à ton centre de réadaptation, tu peux t'adresser à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) pour connaître ceux de ta région qui peuvent répondre à ton besoin. Voici l'adresse du site Internet de l'OEQ :

<http://www.oeq.org>

Tu peux également t'adresser aux trois principaux établissements : Centre de réadaptation Constance Lethbridge, Hôpital juif de réadaptation et Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO), qui offrent le programme d'évaluation de la conduite automobile et d'adaptation du véhicule.

L'ergothérapeute te remettra un rapport d'évaluation fonctionnelle et la liste des modifications à faire sur le véhicule. N'oublie pas, fais une copie de tous tes documents avant de les remettre, tu peux en avoir encore besoin.

Tu dois maintenant faire parvenir le formulaire de demande d'aide financière et ton rapport d'évaluation fonctionnelle à la SAAQ. Mais attention, il y a deux bureaux de services. Selon ta situation, tu dois choisir où t'adresser selon ta situation.

- 1. Si tu es conducteur**, tu dois envoyer les documents à la Direction de la réadaptation et au Service de l'évaluation médicale de la SAAQ
- 2. Si tu es passager**, fais parvenir le rapport seulement à la Direction de la réadaptation de la SAAQ



Si ta demande est acceptée, la SAAQ te fera suivre une lettre d'attribution de l'aide financière confirmant le montant maximal auquel tu as droit et une liste des fournisseurs autorisés en adaptation de véhicules. Au moment de la modification du véhicule, tu dois présenter la lettre d'attribution au fournisseur de ton choix. La SAAQ peut exiger une soumission des fournisseurs en adaptation avant d'accepter de subventionner les travaux.

Attention! Assure-toi que le fournisseur auquel tu confies les modifications est reconnu par la SAAQ, sinon l'aide financière sera refusée.

Procédure pour obtenir un crédit d'impôt

Si une plate-forme élévatrice ou tout autre équipement mécanique conçu exclusivement pour te permettre de monter dans le véhicule ou d'y placer ton fauteuil roulant a été prescrit, tu peux demander un crédit d'impôt en plus de l'aide financière de base. Pour cela, tu dois remplir un formulaire de demande qui est fourni par la Direction générale des particuliers de Revenu Québec.

Avis à la compagnie d'assurances

Il faut informer la compagnie d'assurance automobile de toutes les modifications apportées au véhicule. Les adaptateurs et les dispositifs spéciaux peuvent en accroître la valeur. En communiquant à ta compagnie d'assurances les renseignements pertinents aux modifications effectuées sur le véhicule, tu préviendras les complications relatives à une éventuelle réclamation.



Achat d'un véhicule automobile adapté

Lors de l'achat d'une voiture adaptée, neuve ou usagée, il est possible d'obtenir différents remboursements ou crédits selon les circonstances.

Procédure pour obtenir le remboursement des taxes

Tu peux demander un remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente québécoise (TVQ) et de la taxe de vente harmonisée canadienne (TVH).

Selon la situation, l'achat d'un véhicule peut mener à deux types de remboursement de taxes :

- 1. Remboursement des taxes** appliquées sur la portion du prix d'achat qui est attribuable à la modification et/ou sur certaines adaptations
- 2. Remboursement partiel** sur les taxes appliquées au véhicule adapté

Le remboursement de taxes est soumis à quatre conditions pour devenir applicable. Il est possible de retrouver plus qu'une condition à la fois, soit :

- 1. Véhicule acheté neuf**
- 2. Véhicule acheté usagé, mais qui n'a pas été utilisé, muni des appareils ajoutés**
- 3. Véhicule équipé d'un dispositif destiné exclusivement à placer un fauteuil roulant dans le véhicule sans avoir à le plier**
- 4. Véhicule équipé d'un système de navigation auxiliaire facilitant l'utilisation du véhicule par une personne ayant une incapacité physique**

Chaque situation d'achat est différente. Les véhicules disponibles sont très variés et les adaptations sont faites



selon les besoins des personnes. Il serait prudent, même si tu ne reconnais pas ta situation dans les conditions applicables décrites, de vérifier si le véhicule qu'il est prévu d'acheter est admissible à un remboursement.

Un seul formulaire, distribué par la Direction générale des particuliers à Revenu Québec, convient pour demander le remboursement des trois taxes.

<http://www.formulaire.gouv.qc.ca>

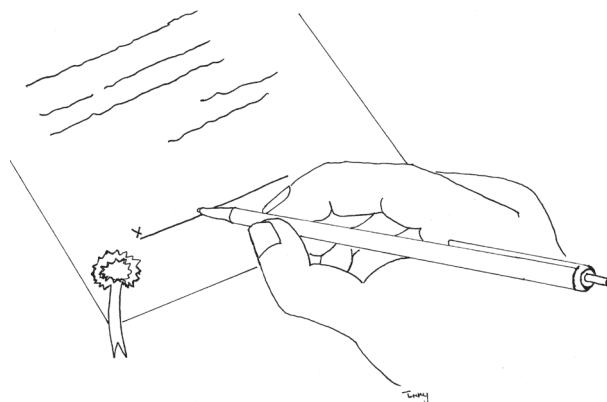
Procédure pour obtenir un crédit d'impôt

Tu peux également demander un crédit d'impôt correspondant à 20% du coût d'une fourgonnette (jusqu'à concurrence de 5000\$) qui, au moment de son acquisition ou dans les six mois suivants, est adaptée pour le transport d'une personne en fauteuil roulant. Pour cela, tu dois remplir un formulaire de demande provenant de la Direction générale des particuliers de Revenu Québec. Voici l'adresse du site Internet pour obtenir ce formulaire :

<http://www.formulaire.gouv.qc.ca>

Demande d'un rabais du fabricant

Parfois, certains constructeurs automobiles offrent des rabais à leurs clients afin de les aider à couvrir les coûts reliés à la modification d'un véhicule. Ces rabais s'appliquent uniquement aux véhicules neufs. Les programmes et les conditions diffèrent d'une compagnie à l'autre. Tu peux communiquer avec différents concessionnaires pour découvrir ce qu'ils offrent et ensuite faire ton choix.





Vignette de stationnement pour personne à mobilité réduite

Tu as déjà vu la signalisation destinée à indiquer les espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite. Pour être autorisé à occuper ces espaces, il est obligatoire de suspendre une vignette amovible au rétroviseur de la voiture. Tu peux demander une vignette donnant droit au stationnement, que tu sois conducteur ou passager.

Procédure pour obtenir une vignette de stationnement

Procure-toi un formulaire de demande d'obtention de la vignette en t'adressant à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). N'oublie pas de conserver une photocopie de tes documents. L'émission d'une vignette coûte 15 \$. Elle est accompagnée d'un certificat que tu dois garder en ta possession lorsque tu l'utilises.

<http://www.saaq.qc.ca>

Il est probable qu'une évaluation médicale ou fonctionnelle te soit demandée afin de s'assurer que tu remplis les conditions suivantes :

- ♦ être atteint de façon significative et persistante d'une déficience physique
- ♦ être limité dans l'accomplissement d'activités normales
- ♦ utiliser régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier à ton handicap
- ♦ vivre une situation de handicap dans tes déplacements sur de courtes distances (moins de 50 mètres), pour une durée d'au moins six mois



Choisis le professionnel qui peut le mieux décrire ta situation parmi les professions suivantes : éducateur spécialisé, ergothérapeute, infirmier, médecin, optométriste, physiothérapeute ou psychologue. N'oublie pas que les frais encourus pour cette évaluation sont à ta charge et qu'ils ne sont pas remboursables par la SAAQ.

Si le professionnel en a besoin, la SAAQ met à sa disposition, sur son site Internet, un document intitulé « Programme en matière de vignettes de stationnement pour personnes handicapées », qui traite des critères d'évaluation.

<http://www.saaq.qc.ca/>

La vignette est renouvelable à tous les cinq ans. Des autocollants à apposer sur la vignette attestent sa validité. Tu dois remplir une demande de renouvellement deux mois avant la date d'expiration. La SAAQ devrait t'expédier un avis de renouvellement par la poste.

Conditions d'utilisation de la vignette

Attention! le droit de se stationner dans les espaces réservés est attribué à une personne et non pas à un véhicule. Ceci signifie que, si tu sors avec des amis, tu peux l'utiliser dans leur voiture. Tu dois conserver le certificat attestant de la validité de la vignette avec toi pour fins d'identification. En conséquence, tu dois utiliser la vignette pour ton usage seulement avec ta voiture ou celle de quelqu'un d'autre. La vignette ne peut être prêtée, ni donnée.

La vignette donne droit aux stationnements réservés partout au Québec et dans les États américains. Une vignette délivrée par une province canadienne est automatiquement reconnue au Québec, mais la vignette québécoise peut ne pas être acceptée dans les autres provinces du Canada. Avant de voyager, informe-toi auprès de la SAAQ.





Programme d'attribution de quadriporteurs, triporteurs, tricycles et vélos adaptés

Tu aimerais te déplacer de façon plus autonome sur de courtes distances? Le programme d'attribution des quadriporteurs, triporteurs, tricycles et vélos adaptés est peut-être une réponse à tes attentes. Consulte l'ergothérapeute ou le physiothérapeute de l'établissement que tu fréquentes. Ils peuvent faire une demande pour que tu sois inscrit à ce programme d'attribution et que tu obtiennes une aide financière afin de te procurer cet équipement. Pour cela, tu peux consulter le site Internet de l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec (AERDPQ) à la fin de la section «Soins personnels et de santé».



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

	Ressources et descriptions	Coordonnées
A	Adaptation de véhicule Appelle pour faire la demande d'un formulaire	Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) Direction de la réadaptation Demande d'aide financière pour l'adaptation des véhicules 333, boul. Jean-Lesage, N-6-34 QUÉBEC (Québec) G1K 8J6 Téléphone : (418) 528-3421 Sans frais : 1-800-525-7719
C	Carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar Pour trouver les coordonnées du transporteur interurbain par autocar de ta région.	Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) 225, boul. Charest Est, bureau 107 Québec(Québec) G1K 3G9 Téléphone : (418) 522-7131 http://www.apaq.qc.ca/ser_car.asp Dans l'encadré de gauche, choisis « Nos Membres »
	Centre de réadaptation Constance Lethbridge Pour avoir accès au programme d'évaluation de la conduite automobile en vue d'obtenir un permis de conduire	7005, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H4B 1T3 Téléphone : (514) 487-1891 poste 328 http://www.clethbridge.qc.ca 1. Dans l'encadré de gauche, choisis « Pour les clients » 2. Dans l'encadré de gauche, choisis « Programme - Conduite automobile et adaptation de véhicule »

6



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Ressources et descriptions	Coordonnées
<p>Crédit d'impôt Pour les adresses civiques, rends-toi à « Répertoire des programmes et services du gouvernement du Québec »</p>	<p>http://www.formulaire.gouv.qc.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sous la rubrique « Recherche par sujets », choisis la lettre « A » ou « H »2. Dans le menu déroulant, choisis le mot « Automobile » ou le mot « Handicap »3. Dans la page, sous la rubrique « Titres », rends-toi à « Programme d'adaptation des véhicules »
<p>H</p> <p>Hôpital juif de réadaptation (HJR) Pour avoir accès au programme d'évaluation de la conduite automobile en vue d'obtenir un permis de conduire</p>	<p>3205, Place Alton Goldbloom Laval (Québec) H7V-1R2 Téléphone : (450)-688-9550</p> <p>http://www.hjr-jhr.qc.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Choisis la langue2. Dans l'en-tête, choisis « Programmes et services »3. Sous l'en-tête, choisis « Programme de réadaptation »4. Dans la liste proposée sur la gauche, choisis « Programme d'évaluation de la conduite automobile et d'adaptation du véhicule »

6



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

	Ressources et descriptions	Coordonnées
I	<p>Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ) Pour avoir accès au programme d'expertise et d'évaluation de la conduite automobile (PEECA)</p>	<p>525, boulevard Wilfrid-Hamel, local F-1079 Québec (Québec) G1M 2S8 Téléphone : (418) 529-9141 poste 6223 http://www.irdpq.qc.ca 1. Dans l'en-tête, rends-toi sur « Services à la clientèle » et choisis « Adultes » dans la liste proposée 2. Dans la page, parmi les thèmes suggérés sous « Les programmes offerts », rends- toi à « Soutien à l'intégration sociale » et choisis « Expertise et évaluation de conduite automobile »</p>
K	<p>Kéroul Pour t'aider à planifier ton transport lors de tes voyages</p>	<p>4545, avenue Pierre-De Coubertin C.P. 1000, Succursale M Montréal (Québec) H1V 3R2 Téléphone : (514) 252-3104 http://www.keroul.qc.ca</p>
O	<p>Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) Pour obtenir un rapport d'évaluation fonctionnelle</p>	<p>2021, avenue Union, Bureau 920 Montréal (Québec) H3A 2S9 Téléphone : (514) 844-5778 http://www.oeq.org Dans l'en-tête, choisis « Répertoire du secteur privé » Choisis le critère de sélection qui te convient Choisis « Continuer » puis « Lancer la recherche »</p>

6



P

Ressources et descriptions

Coordonnées

Permis conduire

Pour connaître les conditions d'obtention du permis

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
Pour les adresses civiques, rends-toi à « Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) »

<http://www.saaq.qc.ca>

Dans l'encadré de gauche, choisis « Permis de conduire »
Pour les adresses civiques, rends-toi à « Répertoire des programmes et services du gouvernement du Québec »

<http://www.formulaire.gouv.qc.ca>

1. Sous la rubrique « Recherche par sujets », choisis la lettre « A » ou « H »
2. Dans le menu déroulant, choisis le mot « Automobile » ou le mot « Handicap »
3. Dans la page, sous la rubrique « Titres », rends-toi à « Permis de conduire »



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

R

Ressources et descriptions	Coordonnées
<p>Remboursement des taxes Pour les adresses civiques, rends-toi à « Répertoire des programmes et services du gouvernement du Québec » plus loin dans ces références</p>	<p>http://www.formulaire.gouv.qc.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sous la rubrique « Recherche par sujets », choisis la lettre « A » ou « H » ou « R »2. Dans le menu déroulant, choisis le mot « Automobile » ou le mot « Handicap » ou le mot « Remboursement »3. Dans la page, sous la rubrique « Titres », rends-toi à « Taxe de vente »
<p>Répertoire des programmes et services du gouvernement du Québec</p>	<p>Pour la région de Montréal Direction générale des particuliers Complexe Desjardins C. P. 3000, succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1A4 Téléphone : (514) 864-6299 Sans frais : 1-800-267-6299</p> <p>Pour la région de Québec Direction générale des particuliers 3800, rue de Marly Sainte-Foy (Québec) G1X 4A5 Téléphone : (418) 659-6299 Sans frais : 1-800-267-6299 Personnes malentendantes : 1-800-361-3795</p> <p>http://www.formulaire.gouv.qc.ca</p>

6



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

S

Ressources et descriptions

Coordonnées

Service de l'évaluation médicale de la SAAQ

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
C. P. 19 500 Succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 8J5
<http://www.saaq.qc.ca>

Service de transport adapté local Regroupement des organismes de transport adapté du Québec (ROTAQ)

Voici une liste des sept principales compagnies de transport adapté.

1. Pour la région des Basses-Laurentides

<http://rotaq.icr.qc.ca>

Après être entré, choisis « Membres » dans l'en-tête

Service de transport intégré du CIT Laurentides
33, rue Blainville Ouest, bureau 101 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1X1
Téléphone : (450) 433-4000
Sans frais : 1-877-433-4004
<http://www.citl.amt.qc.ca>

Dans la liste de gauche, choisis « Transport adapté »

2. Pour la région de Laval

Société de transport de Laval
2250, avenue Francis-Hughes
Parc Industriel Centre
Laval (Québec) H7S 2C3
Téléphone : (450) 662-8356
<http://www.stl.laval.qc.ca>

6



Ressources et descriptions	Coordonnées
5. Pour la région de Montréal	<p>Centre de transport adapté de la STM 3111, rue Jarry Est Montréal (Québec) H1Z 2C2 Téléphone : (514) 280-8211 http://www.stcum.qc.ca</p> <p>A. Choisis la langue B. Dans l'encadré sur la gauche, choisis «Transport adapté»</p>
6. Pour la région de Québec	<p>Transport adapté du Québec Métro Inc. (TAQM) 2750, boul. Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1P 2J1 Téléphone : (418) 687-2641 http://www.stcuq.qc.ca/</p> <p>Dans l'en-tête, choisis «Transport adapté»</p>
7. Pour la région de Repentigny	<p>Transport adapté municipal 435, boul. Iberville Repentigny (Québec) J6A 2B6 Téléphone : (450) 582-8726 http://www.ville.repentigny.qc.ca</p> <p>A. Dans l'en-tête, sous la rubrique « Services aux citoyens », choisis «Transport en commun» B. Dans la liste, choisis «Transport adapté»</p>



Ressources et descriptions	Coordonnées
<p>Service de transport en commun adapté à Montréal Bienvenue à bord des Nova LFS, les autobus à plancher surbaissé circulant sur les lignes accessibles pouvant offrir le service aux personnes en fauteuil roulant.</p>	<p>Centre de transport adapté de la STM, 3111, rue Jarry Est Montréal (Québec) H1Z 2C2 Téléphone : (514) 280-8211 http://www.stcum.qc.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Dans l'encadré de gauche, Choisis «Transport adapté»2. Au centre de la page, choisis « Le réseau d'autobus accessibles »
<p>Service de transport par autocar Pour des services adaptés lors de voyages entre différentes régions</p> <p>1. Orléans Express</p>	<p>Pour la région de Montréal 740, Rue Notre Dame Ouest; bureau 1000 Montréal (Québec) H3C 3X6 Téléphone : (514) 395-4000</p> <p>Pour la région de Québec 320, Rue Abraham-Martin Québec (Québec) G1K 8N2 Téléphone : (418) 525-3043 http://www.orleansexpress.com</p> <ol style="list-style-type: none">A. Choisis la langueB. Dans l'en-tête, sous la rubrique « Nos services », dirige-toi sur «Transport des passagers»C. Poursuis ta route jusqu'à « Passagers à mobilité restreinte »





RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Ressources et descriptions	Coordonnées
2. Intercar	Pour la région de Québec 5675, rue des Tournelles Québec (Québec) G2J 1P7 Téléphone : (418) 627-9108 Sans frais : 1-888-861-4592 http://www.intercar.qc.ca/fr/02-02.html A. Dans l'en-tête, choisis « Parcours interurbains » B. Dans l'encadré de gauche, choisis « Transport accessible »
Service de transport maritime Société des traversiers du Québec	250, rue Saint-Paul Québec (Québec) G1K 9K9 Téléphone : (418) 643-201 Sans frais : 1-877-787-7483 http://www.traversiers.gouv.qc.ca
Service de transport par taxi adapté Pour avoir accès à la liste des compagnies de transport par taxi adapté	Pour la région de Montréal Ministère des Transports du Québec, 800, rue du Square-Victoria, 6e étage, C.P. 361 Montréal (Québec) H4Z 1H9 Sans frais : 1-888-355-0511 Pour la région de Québec Ministère des Transports du Québec, 700, boul. René-Lévesque Est, 27e étage Québec (Québec) G1R 5H1 Sans frais : 1-888-355-0511

6



RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Ressources et descriptions	Coordonnées
	<p>http://www.mtq.gouv.qc.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Dans l'en-tête, sous la rubrique « Modes de transport », choisis « Transport des personnes »2. Dans l'encadré de gauche, sous « Transport des personnes », choisis « Transport adapté »3. Dans le texte « Étude sur les besoins et la satisfaction de la clientèle – Transport adapté », rends-toi en bas de page, dans le dernier paragraphe sur la phrase : « Vous pouvez consulter la liste des compagnies ». Clique sur « la liste »
<p>Service de transport par train La compagnie ferroviaire Via Rail offre des services spécialisés aux personnes ayant des incapacités</p>	<p>Siège social Téléphone : (514) 871-6000 Sans frais : 1-888-842-7245 ATS sans frais : 1-800-268-9503 http://www.viarail.ca</p> <ol style="list-style-type: none">1. Choisis la langue2. Dans l'encadré de gauche, choisis « Planifier votre voyage »3. Dans la liste qui apparaît sous « Planifier votre voyage », choisis « Vos besoins spéciaux »

6



Ressources et descriptions	Coordonnées
<p>3. WestJet</p>	<p>3. Dans l'encadré de gauche, choisis « Services spéciaux »</p> <p>4. Dans l'encadré de gauche, sous la rubrique « Services spéciaux », choisis « Passagers ayant des besoins spéciaux »</p> <p>WestJet, 5055 11e Rue N.-E. Calgary (Alberta) T2E 8N4 CANADA Téléphone : 1-888-293-7853 http://www.westjet.ca</p> <p>A. Choisis la langue B. Dans l'encadré de gauche, sous la rubrique « Raccourcis », choisis « Conseils de voyage » C. Dans la liste proposée, choisis le point numéro 8 « Invités ayant des besoins particuliers »</p>
<p>Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)</p>	<p>Case postale 19600, Succursale Terminus, 333, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8J6</p> <p>Pour la région de Montréal : Téléphone : (514) 873-7620 Pour la région de Québec : Téléphone : (418) 643-7620 Sans frais : 1-800-361-7620 http://www.saaq.qc.ca</p>





RÉFÉRENCES

MOBILITÉ ET UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT

Ressources et descriptions	Coordonnées
V Vignette de stationnement	Pour les adresses civiques, rends-toi à « Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) » http://www.saaq.qc.ca Dans l'encadré de gauche, sous la rubrique « Tout trouver pour... » choisis « La vignette de stationnement »

6